



Communiqué de presse

Berne, le 6 septembre 2013

Journée mondiale de l'alphabétisation - Lire et écrire : un droit pour tous !

La nouvelle loi sur la formation continue : une chance pour la Suisse !

La nouvelle Loi sur la formation continue offrira à la Suisse l'opportunité de promouvoir de manière décisive l'accès de chaque adulte aux compétences de base, à condition cependant d'un investissement financier plus important de la part de la Confédération. L'élaboration d'une stratégie globale sur le plan national est tout aussi indispensable. La Fédération suisse Lire et Ecrire demande au Parlement de se prononcer clairement pour l'accès aux compétences de base et de s'engager en faveur des adultes en situation d'illettrisme.

La journée mondiale de l'alphabétisation de l'UNESCO a lieu chaque année le 8 septembre. Un cinquième de la population mondiale ne maîtrise pas ou pas suffisamment la lecture et l'écriture. La Suisse est également concernée par ce problème. Bien que scolarisés, pas moins de 800 000 adultes sont dans l'impossibilité de comprendre un texte simple traitant du quotidien. Des problèmes d'intégration culturelle, politique et sociale sont étroitement liés à l'illettrisme.

La nouvelle loi sur la formation continue est actuellement débattue au parlement. C'est l'occasion pour la Suisse de promouvoir de manière décisive la formation de base des adultes. La Fédération suisse Lire et Ecrire demande que chaque citoyenne et citoyen puisse avoir pleinement accès aux savoirs de base. Deux mesures paraissent incontournables :

- Prioritairement, l'apport **d'investissements plus importants de la part de la Confédération** dans le domaine des compétences de base : actuellement 1 million de francs par an est prévu pour faire face à la problématique de l'illettrisme. Considérant que 15 % de la population adulte est concernée par cette situation, il est évident que ce montant est largement insuffisant.
- Une **stratégie nationale commune** entre la Confédération, les cantons et les communes doit clairement préciser les responsabilités et tâches de chacun. La stratégie doit viser à briser le tabou de l'illettrisme par des actions de sensibilisation à grande échelle et à garantir sur l'ensemble du territoire des offres de formation adaptées.

Sans ces moyens supplémentaires, les objectifs de cette nouvelle loi ne pourront pas être atteints. L'engagement financier de l'Etat a été jusqu'ici extrêmement modeste dans le domaine des compétences de base si l'on considère le nombre très important de personnes concernées, ainsi que des coûts induits par la problématique de l'illettrisme, qui s'élèvent sur le plan économique et social à plus d'un milliard de francs par an.

Il est grand temps de se prononcer clairement pour le droit aux compétences de base et de manifester un engagement explicite pour les adultes en situation d'illettrisme. Car savoir maîtriser la lecture et l'écriture signifie plus d'autonomie et plus de liberté dans la vie de tous les jours.

Renseignements

Chantal Galladé, Conseillère nationale, Présidente de la Fédération suisse Lire et Ecrire, Téléphone : 079 238 93 56

Ada Marra, Conseillère nationale, Co Vice-présidente de la Fédération suisse Lire et Ecrire, Téléphone : 076 383 20 69

La **Fédération suisse Lire et Ecrire** est l'organisation faîtière nationale dans le domaine de l'illettrisme. Elle regroupe les associations des régions linguistiques en Suisse. Celles-ci organisent depuis 25 ans au niveau local des activités de formation et de sensibilisation destinées aux adultes en situation d'illettrisme parlant couramment le français. La Fédération s'engage dans les domaines de la sensibilisation, du lobby politique et assure un travail de réseau au niveau national. Plus d'informations sur www.lire-ecrire-suisse.ch